

Mardi 9 mai 2017

Marche de printemps sur le chemin de Rouen vers le Mont-Saint-Michel Du 12 au 14 mai 2017

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie est composé pour un tiers de sa surface, soit plus de 22 hectares, par de la forêt labellisée en 2015 « Forêt d'exception ». Ce véritable poumon vert participe à l'attractivité du territoire et sa qualité de vie. Ainsi, dans le cadre de sa politique de développement du tourisme de nature, la Métropole a aidé à la réouverture d'un chemin rural situé sur le chemin du Mont-Saint-Michel, en finançant une nouvelle clôture permettant de matérialiser le chemin entre la forêt les parcelles agricoles, sur la commune de Saint-Pierre-de-Manneville.

Ce chemin est désormais utilisé par une boucle de la Métropole intitulée « Les Manoirs des Bords de Seine » (13,5 km, départ au bac de Sahurs, ouvert aux piétons et vététistes) à destination des randonneurs pédestres, des cyclistes, des vététistes et des cavaliers. Le week-end du 13 et 14 mai, une marche de printemps est organisée par l'association des Chemins du Mont Saint Michel pour valoriser ce sentier qui est à nouveau accessible pour les randonneurs, avec la pose d'un clou du Mont-Saint-Michel à l'entrée du chemin à Saint-Pierre-de-Manneville samedi 13 mai à 8h45.



Programme complet du week-end

Vendredi 12 mai : Parcours-découverte dans la Ville de Rouen jusqu'au site de Saint-Michel du Mont-Gargan et à la cathédrale sous la direction d'Henry Decaëns, président du Comité scientifique des Chemins du Mont.

Samedi 13 mai : Marche entre Saint-Pierre-de-Manneville et Bourg Achard (21 km) – **RDV 8h45 devant l'église de Saint-Pierre-de-Manneville puis pose du clou**

Dimanche 14 mai : Marche entre Bourg-Achard et Monfort sur Risle (18km) – RDV 8h

Ce chemin a pu être rouvert grâce à un partenariat entre la Métropole, la commune de Saint-Pierre-de-Manneville, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et plusieurs propriétaires et exploitants agricoles. L'Office National des Forêts et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ont également apporté leur aide.

La Métropole poursuit ses projets en faveur de l'accessibilité de ce patrimoine naturel, pour ses habitants et visiteurs, en travaillant notamment la création de sentiers de randonnée, déjà 400 kilomètres réalisés, dont le GR2 et le Chemin de Compostelle sur lesquels le travail est poursuivi.

Rouen était au Moyen Âge un point de passage très fréquenté par les pèlerins du nord de l'Europe souhaitant se rendre au Mont-Saint-Michel. Pour le rejoindre de nombreux itinéraires existaient à travers toute la Normandie. Aujourd'hui deux itinéraires, les « Chemins des Ducs de Normandie » ont été retracés par l'association les Chemins de Saint Michel, l'un au départ de Rouen, l'autre au départ de Caen.

Le chemin de Rouen comprend 17 étapes de Rouen au Mont-Saint-Michel. Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, cet itinéraire emprunte le GR2, en traversant la forêt domaniale de Roumare, puis en franchissant la Seine entre Sahurs et la Bouille.

En octobre 2015, une convention a été signée entre l'association des Chemins de Saint Michel et la Métropole pour dynamiser le chemin de Rouen. Des actions ont déjà été réalisées :

- Pose d'un clou du Mont Saint Michel devant la Cathédrale de Rouen
- Organisation d'une randonnée en forêt de Roumare jusqu'à La Bouille en octobre 2015 (75 participants)
- Le carnet du miquelot est en vente à l'Office de Tourisme de Rouen